

Pour ce
génie et de
eurs gros-

hrétienne,
réserve à
raison à
sion qui a
e, dans le
se beau-
qu'ils s'en
r s'établir
e mœurs,
gents à la
point de
la portée
as s'offrir
tuel éten-
ent, mais

icipent à
a nature
orce qu'il
auguste
ent dans
vit par
que rien

ns déjà
up pré-
Christ,
doivent
i réside
rts aux
et à la
a béati-
vrai et

propre aliment de la justice, le seul qui convienne au salut, c'est la foi chrétienne. *Le juste vit de foi*... (1). *Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu* (2). Aussi, est-ce Jésus-Christ, générateur, père, auteur de la foi, qui conserve et soutient la vie morale ; ce qu'il fait principalement par le ministère de l'Eglise. C'est à elle, en effet, que, dans un dessein de miséricordieuse et très sage providence, il a confié, pour nous les appliquer, les moyens propres à engendrer en nous la vie dont nous parlons, à la conserver une fois engendrée, à la ranimer si elle venait à s'éteindre.

C'est pourquoi, la force s'anéantit, qui crée et conserve les vertus *salutaires*, si la discipline des mœurs se sépare de la foi divine. Et en effet, ils dépouillent l'homme de sa plus haute dignité, et, le faisant déchoir de la vie surnaturelle, le replongent misérablement dans la vie naturelle, ceux qui prétendent régler l'honnêteté des mœurs sur les seules données de la raison.

Ce n'est pas que l'homme ne puisse, par un droit usage de cette raison, discerner et observer bon nombre de préceptes naturels. Mais les discernerait-il tous et les observerait-il inviolablement toute sa vie, ce qu'il ne peut d'ailleurs que moyennant la grâce du Rédempteur, c'est vainement que, sans la foi, il se promettait le salut éternel. *Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment, il se desséchera, sera ramassé, jeté au feu, et brûlé* (3). *Qui n'aura pas cru, sera condamné* (4).

Au surplus, si nous voulons savoir ce que vaut en elle-même cette honnêteté contemplative de la foi, et quel fruit elle porte, nous n'avons que trop de réponses sous les yeux. D'où vient que, en dépit de tant d'efforts pour établir et accroître la prospérité publique, un malaise profond et toujours plus envahissant oppresse les sociétés ? Ils disent que la société civile se soutient d'elle-même, qu'elle peut prospérer sans le secours des institutions chrétiennes, et parvenir, de ses seules forces, au but qu'elle se propose. En conséquence, ils veulent que tout ce qui est administration publique soit laïcisé ; et c'est ainsi que l'on voit, de jour en jour, s'effacer des mœurs civiles et de la vie sociale les derniers vestiges de la religion de nos pères. Mais ils ne s'aperçoivent pas assez de ce qu'ils font. Supprimer, avec Dieu, la sanction du bien et du mal, c'est fatalement dépouiller les lois

(1) Galat. III, 41. — (2) Heb. XI, 6. — (3) Io. XV, 6. — (4) Mar. XV, 16.